



41^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences et la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants

Genève, le 28 juin 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences pour son rapport et salue son approche à l'échelle du système pour éliminer la violence à l'égard des femmes. En particulier, la Suisse réitère son soutien à l'initiative visant à renforcer la coopération et les synergies entre les mécanismes indépendants onusiens et régionaux de droits des femmes et de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Dans ce contexte, la Suisse encourage toutes les entités de l'ONU à établir ou renforcer leur coopération avec la Rapporteuse spéciale dans le futur.

- Madame la Rapporteuse spéciale, nous célébrons le 25^{ème} anniversaire de votre mandat cette année. Où voyez-vous les succès les plus importants et les plus grands défis actuels dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes?

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains pour son rapport sur la question de l'intégration sociale des personnes victimes de la traite. Nous soutenons la proposition de terminologie faite au sein du rapport, car les mots

sont importants et nous souhaitons éviter toute forme de langage renforçant la stigmatisation. Comme il est à juste titre argumenté dans le rapport, l'exclusion sociale est l'une des causes principales de la traite, c'est pourquoi l'inclusion sociale et la pleine participation des survivants à la société sont essentiels. L'accès à l'éducation et au marché du travail sont des éléments importants à prendre en compte au cours du processus d'intégration sociale si le but est la mise en œuvre des garanties de non répétition.

- Madame la Rapporteuse spéciale, selon les pratiques que vous avez étudiées dans le cadre de votre rapport, quelles sont les meilleures stratégies pour inciter les entreprises à s'engager dans le cadre d'un partenariat public privé ?

Je vous remercie.